

AUJOURD'HUI

URGENCES

SAMU : tél. 15, de 14 h à 20 h ; demain, de 8 h à 20 h.
Pompier : tél. 18.
Pharmacie de garde : tél. 32.37 (0,34 € la minute).
Service d'urgence dentaire : tél. 15.
Hôpital : au 20 bis, boulevard Leclerc, tél. 02.98.96.60.00.

SÉCURITÉ

Police, Gendarmerie : tél. 17 ; tél. 112 (depuis un portable).

SERVICES

Dépannage GDF : tél. 0810.433.129.
Dépannage ErDF : tél. 09.726.750.29.
Urgence service des eaux : tél. 06.84.79.24.66.

PRATIQUE

Déchèterie : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,

tél. 02.98.50.50.14.

LOISIRS

Piscine Aquapaq : de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30.
Médiathèque : de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

CINÉMA

La Bobine : « Les vacances du petit Nicolas », ce soir à 18 h et 21 h ; demain à 18 h.
« Au fil d'Ariane », demain à 21 h.

LE TÉLÉGRAMME

Rédaction : au 9, rue Mellac, tél. 02.98.39.49.50 ou au 09.69.36.05.29 ; fax 02.98.96.07.06. Courriel : quimperle@letelegramme.fr
Avis d'obsèques : tél. 0.810.811.046 ; fax 0820.200.538.

À SAVOIR

Indecosa CGT 29. L'Union locale CGT tient une permanence sur rendez-vous, ce matin, de 10 h à 12 h. Contact : tél. 02.98.39.38.79 ou 06.08.22.86.65.

Association Crésus Bretagne. Permanence de l'Association d'aide aux personnes surendettées à Quimper, au Point d'accès au droit, 4, rue Ellé, ce matin, de 9 h à 12 h. Réception uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 06.16.72.34.03.

Pastorale de santé. Un service d'écoute téléphonique animé par des chrétiens bénévoles est ouvert. Il fonctionne les mardis, vendredis et samedis, de 18 h à 22 h. Contact : tél. 02.98.09.02.47.

Recensement militaire. Tout Français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser. Pour cela, il doit se présenter à la mairie de son domicile, muni de sa carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (éventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française) et du livret de famille de ses parents. Si le jeune ne peut faire les démarches lui-même, elles peuvent être accomplies par son

représentant légal (parents, tuteur...).

Délais d'obtention du passeport. Les délais pour l'obtention d'un passeport sont actuellement de six à huit semaines à compter de l'enregistrement de la demande à la mairie. Les demandes de passeport se font obligatoirement sur rendez-vous. Pour connaître la liste des pièces à fournir, les usagers peuvent consulter le site internet de la préfecture ou appeler au 02.98.96.37.37.

Association Mada Breizh. Une collecte de vieux journaux est organisée par l'association Mada-Breizh, ce matin, de 10 h à 12 h, au local, au 71, rue du Lézardeau, à Quimper, au profit de Madagascar.

Paroisse. Messes, cet après-midi, à 17 h, à l'Abbaye-Blanche ; à 18 h, à Clohars-Carnoët ; à 18 h 30, à Quimperlé (Sainte-Croix) ; à 20 h, à Guilligomarc'h (Saint-Éloi). Demain, à 9 h 30, à Moëlan, Baye et Locunolé ; à 11 h, à Quimperlé (Notre-Dame), au Pouldu (Notre-Dame-de-la-Paix), à Rédéné (Sainte-Marguerite) et à Saint-Thurien.

QUIMPERLÉ EXPRESS

Canoë-kayak. Traversées guidées de la ville

Le club de canoë-kayak de Quimperlé organise des découvertes de la Ville, en canoë-kayak, jusqu'au mercredi 20 août. Prochains rendez-vous en juillet : mercredi, jeudi, mercredi 23, jeudi 24, à 15 h ; mercredi 30 à 14 h, et jeudi 31, à 15 h. Août : mercredi 6, mercredi 13, jeudi 14,

à 15 h, et le mercredi 20, à 10 h. D'autres randonnées pourront être programmées selon les réservations. Renseignements et inscriptions au Canoë-Kayak de Quimperlé, tél. 02.98.39.24.17 ou au 06.86.83.80.45.

CCAS. Appel aux bénévoles

Le Centre communal d'action sociale recherche des bénévoles pour son épicerie sociale.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'accueil du CCAS, au 02.98.96.37.57.

Football. Match amical avec l'USC

L'Union sportive cloharsienne cherche une équipe qui évolue de la PH à la DSR, pour un match amical

qui se déroulera à Clohars, samedi 23 août. Renseignements : tél. 06.64.13.70.75.

Vous avez un smartphone ?
Téléchargez l'application
« Le Télégramme »

Cultures marines. Les opposants se préparent au bras de fer



Le public est venu nombreux, près de 500 personnes, assister au débat sur le projet d'implantation de culture marine.

L'opposition au projet de culture marine au large de Moëlan prend de l'ampleur. Près de 500 personnes étaient présentes, jeudi soir, à l'Ellipse, avec l'idée de porter la contestation sur le terrain juridique mais aussi d'organiser la riposte citoyenne.

« Tous les feux sont au vert pour que le préfet autorise le projet. Il a jusqu'au 18 août pour le faire. ». Dès le début de la réunion publique qu'il avait organisé pour faire le point sur la partie juridique du dossier, le maire de Moëlan, Marcel Le Pennec, soulignait que pour lui, et pour tous les opposants au projet de culture marine, la partie est loin d'être gagnée. Rappelons que, porté par les sociétés Algesko et Bamejyoy, ce projet prévoit l'implantation, à environ 800 mètres de la côte, d'une concession de 300 hectares, dont 37,5 consacrés aux coquillages et 262,5 consacrés à la culture d'algues.

De nombreux Cloharsiens dans la salle

Alan Saout, avocat spécialisé dans le droit maritime était présent, jeu-

di, pour répondre aux questions des quelque 500 personnes présentes, jeudi soir, à l'Ellipse. Parmi elles, des pêcheurs professionnels, des membres d'associations environnementales, des plaisanciers mais également beaucoup de Cloharsiens, concernés par le débarquement des algues sur la rive gauche de Doëlan. Après avoir rappelé les raisons de leur opposition au projet (dangers liés à la monoculture intensive et risque d'utilisation future de produits phytosanitaires, taille du projet, problèmes liés au transport des algues), les participants ont évoqué les différents moyens qu'ils pourraient mettre en œuvre pour tenter de faire annuler la mise en place des cultures marines.

Les recours possibles

D'un point de vue juridique, les différentes pistes qui permettraient d'invalider le décret préfectoral ont été explorées. « Dès le mois de septembre, l'exploitation est susceptible de commencer puisque les recours n'ont pas d'effet suspensif. Mais a priori, les porteurs du projet ont plutôt intérêt à attendre que les différents recours soient épuisés », soulignait Alan Saout. En cas d'urgence, « la procédure du référé suspension est toujours possible mais elle n'est pas conseillée car au final, elle raccourcit le délai de procédure ».

A priori, les opposants engageront donc un recours devant le tribunal administratif. Même s'il « ne souhaite pas que la stratégie conten-

tieuse soit rendue publique », l'avocat a tout de même esquissé dans les grandes lignes les arguments qui pourraient être opposés à la validation du projet. En premier lieu, celui de l'absence d'étude d'impact déjà évoqué lors des précédentes réunions publiques. « Comment un projet d'une telle taille peut-il se faire sans étude d'impact alors que la moindre extension de porcherie en nécessite une ? », s'interrogeait ainsi un participant.

Le manque de concertation dans la procédure pourrait également être invoqué. « Même si une enquête publique a eu lieu, nous avons le sentiment d'avoir été ignorés par la procédure », soulignait le président de l'association des pêcheurs plaisanciers et usagers du Belon.

Manifs en vue

En parallèle aux recours judiciaires, des actions plus médiatiques ont été envisagées. L'ostréiculteur, François De Solminihac, a ainsi proposé la mise en place d'un ballet de navires qui manifesterait chaque nuit en mer. Les blocages des ports ou de l'entreprise Thaëron ont été suggérés. Un faucheur d'OGM se déclarait même prêt à entamer une grève de la faim.

C'est a priori la tenue d'un plus traditionnel rassemblement qui semble se dessiner, sans doute le samedi 18, à Doëlan. Une chose est sûre, le feu de la contestation au projet semble s'attiser et les opposants n'ont sans doute pas fini de faire parler d'eux.

JEUX PUBLICITÉ

Pétanque

Samedi 12 juillet
TRÉGOUREZ, organisation Les Zèbres de Trégourez, concours à 14 h 30 au terrain de foot, mises + 25 %.

Dimanche 13 juillet

LANVÉOC, La Maison Blanche, 14 h, concours en doublettes, Grand Prix Souvenir Claude-Bonardi, mises + 40 % + trophées + meilleure féminine, meilleur jeune. Tél. 02.98.27.50.51.

Lundi 14 juillet

CROZON, la gare, 14 h, concours en doublettes, Grand Prix Souvenir Albert-Garrec, mises + 50 % + trophées + meilleure féminine, meilleur jeune. Tél. 07.88.20.60.47.

POULLAOUEN, Union sportive de Poullaouen, en doublettes, au stade municipal, jet du bouillon 14 h 30, mises + 30 %, buvette, restauration rapide.

Loto

Mardi 15 juillet

FOUESNANT, 20 h, Halle des sports, Bréhoulou, organisation tennis de table, 2.800 € de lots, dont 1.500 € BA, petite restauration, libre choix bingo et perso.

Mercredi 16 juillet

PLOMODIERN, salle municipale, à 20 h, organisation handball, BA 400 €, 100 €, 50 €, TV 60 cm, centrale vapeur, tablette tactile, série 20, 30, 50 €, lots, Bingo Breizh, ma Kartenn Loto.

Samedi 19 juillet

PLOBANNALEC-LESCONIL, à 20 h, salle omnisports (chaises), TV LED 81 cm, tondeuse thermique, sèche-linge, salon détente, VTT, cafetière, lecteur DVD portable, robot.

Belote

Dimanche 13 juillet

QUIMPER, Ruz Boutou, concours de belote, inscriptions à partir de 14 h, 5 € mises + lots. Tél. 02.98.64.82.70.

▼ Renseignements

Pour paraître dans cette rubrique : 0 800 879 925 (appel gratuit depuis un fixe). Délai de publication : 72 heures.